

Groupe Front de Gauche,  
Parti communiste français,  
Gauche unitaire et Alternative citoyenne

**Séance plénière du 17 au 19 décembre 2014**  
**Rapport n° CR 90-14 - Projet de budget pour 2015**

**AMENDEMENT**

Titre II – Dispositions relatives aux charges  
**Annexe 13 – Développement social et santé**  
**Fonctionnement**

Chapitre 934 – Santé & Action sociale  
Sous fonction 41 – Santé

Programme – « Prévention & éducation à la santé »

**Action « Campagne information/prévention sexualité - contraception - IVG »**

**L'action « Campagne information/prévention sexualité - contraception - IVG » est abondée de 0.2 M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.**

Le financement de cet amendement est gagé sur le chapitre 930 « Services généraux », sous-fonction 02 « administration générale », code fonctionnel 0202 « Autres moyens généraux ».

**Exposé des motifs**

Alors que nous venons tout juste de fêter les 40 ans de la loi Veil et que les députés ont voté de manière unanime sur le fait qu'il « n'était pas envisageable de revenir sur cette loi », il n'est pas compréhensible que la Région réduise d'autant son action dans ce domaine si significatif en terme de droits des femmes à disposer de leur corps.

Le contexte politique actuel où les campagnes anti-IVG sont de plus en plus nombreuses et offensives prouve à quel point il est important et indispensable de rester mobilisés sur la question du droit d'accès à l'IVG et à la contraception. En Espagne, la tentative de remise en cause de ce droit fondamental des femmes, heureusement abandonnée, nous a fortement rappelé que la défense du droit à l'avortement est crucial et actuel pour l'ensemble des mouvements progressistes.

Il est nécessaire de rappeler que si plus de 200 000 femmes ont recours chaque année à une IVG, il est pourtant de plus en plus difficile d'avorter en France. Les restrictions budgétaires qui ont cours,

notamment dans le domaine de la santé publique ont des conséquences graves sur la garantie d'un véritable accès à l'IVG dans notre pays. Un rapport du Haut conseil à l'égalité a d'ailleurs montré que 130 établissements pratiquant les IVG ont fermé dans notre pays au cours des dix dernières années.

La campagne d'information menée depuis plusieurs années par la Région rencontre, lors de chaque début de période estivale, un large écho et elle est plébiscitée par les associations féministes engagées sur ce terrain. Maintenir un engagement financier de la Région identique à celui de l'année passée nous semble donc indispensable.

Par ailleurs, nous pensons que l'identité visuelle de la campagne d'information/prévention peut être repensée de manière à toucher un plus grand public et prendre en compte les moyens de communication actuels. Le Conseil Régional des Jeunes a, d'ailleurs, débuté une réflexion en ce sens.

Parce que nous resterons mobilisés pour que ce droit fondamental bénéficie de moyens humains et financiers permettant aux femmes d'avoir accès à l'IVG dans les meilleures conditions, nous proposons que la ligne « Campagne information/prévention sexualité - contraception - IVG » soit abondée de 0.2M€ en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.



Gabriel MASSOU